

Avis d'enquête publique

Réf. Dossier : 150/2019

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Lahcen **Ibbach** demeurant rue des Tchêrweûs 8 à 4042 Liers.

Le terrain concerné est situé rue des Tchêrweûs 8 à 4042 Liers et cadastré 7^e division, section B, n° 470 M2.

Le projet consiste en la construction d'une annexe cuisine et salle à manger et présente les caractéristiques suivantes :

- Application de l'article R.IV.40-1. § 1^{er}, 6° du CoDT : demande de permis d'urbanisme qui, en raison de l'impact du projet concerné, est soumise à une enquête publique, à savoir : Construction, reconstruction ou transformation d'un bien inscrit sur la liste de sauvegarde, classé, situé dans une zone de protection ou visé à la carte archéologique, au sens du Code wallon du Patrimoine.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article R.IV.40-1. § 1^{er}, 6° du CoDT du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période de l'enquête à l'adresse suivante : Place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal (Service administratif des travaux) :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. Le vendredi de 9h à 12h uniquement;
- Le mardi jusqu'à 20 heures;

Lorsque la consultation a lieu le mardi après 16h, la personne souhaitant consulter le dossier prend rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance, auprès du service administratif des Travaux (04/256.83.40).

L'enquête publique est ouverte le 12 septembre 2019 et clôturée le 26 septembre 2019.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : ville@herstal.be;
- remises au bureau de l'accueil du Centre administratif «La Ruche» place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : Permis d'urbanisme n° 150/2019.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service administratif des Travaux ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 26 septembre 2019 à 15 h, au Centre administratif «La Ruche», service administratif des Travaux.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Madame Sandra **Fusella**, Architecte, dont le bureau se trouve à 4040 Herstal, place Jean Jaurès 45.

Herstal, le 6 septembre 2019